

# Assemblée Générale des Actionnaires du Groupe **ORANGE Dans un environnement en forte évolution**

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU GROUPE ORANGE SE TIENDRA AUJOURD'HUI MARDI 27 MAI 2014, ET SE DÉROULERA DANS UN CONTEXTE PARTICULIER DE RÉORGANISATION IMPORTANTE DU SECTEUR DES TÉLÉCOMS.**

Dans son ordre du jour, l'AG statuera aujourd'hui plus particulièrement sur une quinzaine de résolutions proposées par le Conseil d'Administration. Les deux principaux sujets de ces résolutions concernent la rémunération du dividende de l'action ORANGE et le renouvellement du mandat d'administrateur de Stéphane RICHARD.

## **MONTANT DU DIVIDENDE**

**Aux Assemblées Générales précédentes, la CFDT préconisait déjà une diminution du dividende, à l'époque d'une politique dogmatique d'un dividende à 1,4 € pour plusieurs années qui agissait contre l'investissement et l'innovation. Depuis 2 ans, la CFDT réaffirme encore plus fortement cette position, anticipant ainsi la baisse du chiffre d'affaire.** Après l'avoir d'abord refusé, l'entreprise a proposé à l'AG de 2013 un montant de 0,8€ par action dans un contexte particulièrement difficile.

Face aux résultats enregistrés fin 2013 (perte de 2Md€ de chiffre d'affaire et d'1Md€ de cash flow), l'entreprise propose de maintenir à ce niveau le dividende versé au titre de 2013.

**Pour la CFDT, la cohérence économique impose de baisser le dividende à 0,6€ pour ne verser pour 2013 qu'1,6Md€ et non 2,2Md€ (soit une économie de 600 M€).**

## **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE STÉPHANE RICHARD**

La CFDT présente au sein du Conseil d'Administration avec un administrateur élu par les salariés, a souhaité rappeler une nouvelle fois (en mars 2014) le principe de la présomption d'innocence et la nécessaire stabilité de l'entreprise.

**Stéphane RICHARD reste aux yeux de l'immense majorité des salariés le garant du contrat social (marqué par une politique volontariste de dialogue contractualisée), dans une période où il convient de redoubler de vigilance en raison du contexte environnemental et des tensions sur l'emploi.**

Il lui incombera également de définir collectivement une stratégie numérique offensive s'appuyant au niveau mondial sur de nouvelles alliances notamment technologiques et aux niveaux national et européen de contribuer à donner de nouvelles perspectives de développement d'Orange dans l'éco système numérique. C'est la condition pour réussir une transition «générationnelle» pérenne et ambitieuse (1/3 des effectifs aura quitté l'entreprise d'ici 2020) et contribuer au développement numérique des territoires.

## **UNE AG DANS UN ENVIRONNEMENT EN FORTE RÉORGANISATION**

Avec d'abord la fusion de SFR – NUMERICABLE, et maintenant les discussions entre BOUYGUES et ORANGE fortement souhaitées par le gouvernement, **cette Assemblée Générale est donc placée dans un contexte particulier de réorganisation importante du secteur des télécoms en France.**

La CFDT ne saurait cautionner une opération qui fait peser de sérieux risques sur l'emploi et le chiffre d'affaire par les incertitudes juridiques face auxquelles elle pourra se heurter. Au-delà des questions aigües de gouvernance qui font l'objet de nombreuses conjectures, le gouvernement veut-il « teindre l'orange en bleu ? ».

**Ceci renforce la question de la gouvernance de l'économie numérique en France, ses impacts sur l'investissement, l'innovation et l'emploi, portée depuis plusieurs années par la CFDT F3C.**